

ORAPI

Société Anonyme au capital de 2 861 108 Euros

Siège Social : Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, 5 Allée des Cèdres, 01150 SAINT VULBAS

682 031 224 RCS BOURG EN BRESSE

RESULTATS DES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 AVRIL 2010

Les actionnaires de la société ORAPI se sont réunis en Assemblée Générale Mixte le 23 avril 2010 à 9 heures, au siège social de la Société, sous la présidence de M. Guy CHIFFLOT.

66,9 pour cent du capital social et 77,34 pour cent des droits de vote étaient présents et représentés.

M. Guy CHIFFLOT, Président Directeur Général de la Société a, dans un premier temps, présenté l'activité et les résultats financiers du groupe ORAPI.

Ensuite, M. Guy CHIFFLOT a présenté les différents documents soumis à l'assemblée.

A l'issue de cette présentation et de la séance de questions-réponses, les actionnaires ont procédé au vote des résolutions telles que proposées dans l'avis de convocation des actionnaires à cette assemblée publié au BALO le 19 mars 2010.

L'ensemble des résolutions a été voté conformément à la position du Conseil d'administration. Toutes les résolutions ont ainsi été adoptées par l'Assemblée Générale mixte des actionnaires.

Le Président souhaite remercier l'ensemble des actionnaires ayant pris part au vote et ayant massivement soutenu les résolutions conformément aux souhaits du Conseil d'Administration.

RESULTATS	Pour	Contre	Abst.	Tot. Votes	POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
REUNION ORDINAIRE							
1 (approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés)	3 476 938	-	-	3 476 938	100,00%	0,00%	0,00%
2 (affectation du résultat)	3 476 938	-	-	3 476 938	100,00%	0,00%	0,00%
3 (approbation des conventions de l'article L.225-38 du code de commerce)	506 677	36 765	-	543 442	93,23%	6,77%	0,00%
4 (programme de rachat d'actions)	3 476 938	-	-	3 476 938	100,00%	0,00%	0,00%
5 (renouvellement d'un administrateur)	3 476 936	-	2	3 476 938	100,00%	0,00%	0,00%
6 (nominonn d'un nouvel administrateur)	3 469 320	7 618	-	3 476 938	99,78%	0,22%	0,00%
7 (pouvoirs en vue des formilités liées aux résolutions adoptées à titre ordinaire)	3 476 938	-	-	3 476 938	100,00%	0,00%	0,00%
REUNION EXTRAORDINAIRE							
8 (Autorisation d'annulation par la société de ses propres actions)	3 469 320	7 618	-	3 476 938	99,78%	0,22%	0,00%
9 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription)	3 472 791	4 147	-	3 476 938	99,88%	0,12%	0,00%
10 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières sans maintien du droit préférentiel de souscription, par offre au public)	3 440 173	36 765	-	3 476 938	98,94%	1,06%	0,00%
11 (Délégation de compétence à donner au CA aux fins d'émettre des valeurs mobilières sans maintien du DPS, par offre visée au II de l'article L411-2 du CMF)	3 440 173	36 765	-	3 476 938	98,94%	1,06%	0,00%
12 (Délégation de compétence à donner au CA en vue d'augmenter le montant de chacune des émissions des délégations de compétence)	3 440 173	36 765	-	3 476 938	98,94%	1,06%	0,00%
13 (Autorisation à consentir au CA en cas d'émission d'actions avec suppression du DPS de fixer le prix d'émission)	3 440 173	36 765	-	3 476 938	98,94%	1,06%	0,00%
14 (Délégation de pouvoirs à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès en rémunération d'apports en nature)	3 447 791	29 147	-	3 476 938	99,16%	0,84%	0,00%
15 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres).	3 476 938	-	-	3 476 938	100,00%	0,00%	0,00%
16 (Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions).	3 082 734	394 204	-	3 476 938	88,66%	11,34%	0,00%
17 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration en vue d'émettre des BSAANE réservés à une catégorie de personnes)	3 090 352	386 586	-	3 476 938	88,88%	11,12%	0,00%
18 (Autorisation de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la société, ou de sociétés du groupe)	3 447 791	29 147	-	3 476 938	99,16%	0,84%	0,00%
19 (Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital par émission réservée aux salariés adhérents au PEE)	3 451 938	25 000	-	3 476 938	99,28%	0,72%	0,00%
20 (Fixation fu plafond nominal global des émissions de valeurs mobilières)	3 447 791	29 147	-	3 476 938	99,16%	0,84%	0,00%
21 (Annulation des autorisations et délégations de compétences précédemment consenties au Conseil d'administration)	3 476 938	-	-	3 476 938	100,00%	0,00%	0,00%
22 (Pouvoirs en vue des formalités liées aux résolutions adoptées à titre extraordinaire)	3 476 398	-	-	3 476 398	100,00%	0,00%	0,00%